

PLATE-FORME DE CONCERTATION DE L'ECONOMIE SOCIALE

AVIS RELATIF A LA REPARTITION DU FINANCEMENT 2013 AUX ENTREPRISES D'INSERTION (EI) ET AUX INITIATIVES LOCALES DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI (ILDE) AGREES

Lors de sa réunion du 30 avril 2013, la **Plate-forme** de concertation de l'économie sociale a examiné la proposition de répartition du financement 2013 aux EI et aux ILDE agréées.

Elle a pris acte du tableau de répartition du financement en fonction du budget disponible, établi selon la clé de répartition déjà utilisée les années précédentes, après avoir émis des considérations quant à la pondération des projets par rapport au public-cible accueilli, leur taille et les montants de leur financement.

Considérant que l'application de l'ordonnance du 26 avril 2012 relative à l'économie sociale et à l'agrément des entreprises d'insertion et des initiatives locales de développement de l'emploi en vue de l'octroi de subventions viendra bientôt objectiver la répartition du financement pour les prochaines années, la **Plate-forme** émet un avis favorable unanime de ses membres ayant voix délibérative, présents.

* * *

*